



## Appel à Manifestation d'Intérêt

# Intégration des matières plastiques recyclées à destination de l'automobile

### Contexte et enjeux

Cet appel à manifestation d'intérêt fait suite à la journée technique du 15 janvier 2015 organisée par le Groupement Plasturgie Automobile et le pôle de compétitivité visant à développer l'intégration des matières plastiques recyclées à destination de l'automobile.

La filière automobile française est soumise à de forts enjeux, tant en termes de réduction de consommation que de bilan environnemental, en particulier avec une contrainte réglementaire sur le niveau de valorisation en fin de vie des véhicules.

Dans ce contexte, les constructeurs ont fait de l'allègement des véhicules l'une de leurs priorités. De fait, les matériaux organiques (plastiques, composites, élastomères...) vont prendre une place de plus en plus importante. Cependant, avec le développement de l'économie circulaire et de la RSE, les constructeurs Français et étrangers sont amenés à repenser leurs stratégies, et notamment de « sourcing matière » par l'augmentation de la part des matériaux issus du recyclage dans les nouveaux véhicules. Ils se sont fixés en particulier des objectifs ambitieux concernant l'intégration de matières plastiques recyclées.

Cette volonté des constructeurs va avoir de fait un impact important sur les sous-traitants automobiles et notamment les équipementiers transformateurs. Il ressort ainsi de cette journée un grand nombre de verrous technologiques à lever pour atteindre ces objectifs tout en respectant l'équilibre économique global, tout au long de la chaîne de valeur.

### Objectif de l'appel à manifestation d'intérêt

L'ambition de cet appel à manifestation d'intérêt est d'améliorer le bilan environnemental et de développer dans l'automobile l'utilisation des matières plastiques issues du recyclage, par l'innovation collaborative en réunissant les constructeurs automobiles, les équipementiers et fournisseurs, les recycleurs et acteurs de la fin de vie des produits, et les acteurs de la recherche dans des projets de R&D communs.

Rue de Bourgogne  
Base 11/19  
62750 Loos-en-Gohelle  
Tél.: +33 (0)3 21 20 91 62  
Siret : 528 827 264 000 11  
Code APE : 9499Z  
info@team2.fr



[www.team2.fr](http://www.team2.fr)



## Thématiques et matières prioritaires

Le développement de l'utilisation des matières plastiques recyclées dans l'automobile passe par l'atteinte d'une augmentation générale de la qualité de ces matières recyclées (propriétés mécaniques, émission de COV, propriétés d'aspects, durabilité et vieillissement, et surtout disponibilité pérenne...)

Au cours de la journée, de nombreux verrous et axes de développement ont ainsi été évoqués. Les besoins d'innovation se situent à chaque maillon de la chaîne de valeur et concernent :

- **La mobilisation des gisements et la massification** afin d'avoir des volumes de matières adaptés aux besoins de l'automobile. Cet axe inclut les technologies d'extraction des matières plastiques depuis des gisements variés (D3e, Emballages, Textile, etc.) et notamment ceux des véhicules en fin de vie.
- **La préparation matière** (tri, broyage, lavage ...) pour l'obtention de matières premières recyclées mieux qualifiées (traçabilité).
- **La régénération, la formulation et le développement de nouveaux matériaux** à base de matières plastiques recyclées (mélange de résines et nouveaux grades). Cet axe inclut des technologies comme la compatibilisation.
- **La mise en œuvre** des matières recyclées est également un axe-clé pour favoriser l'emploi de matières plastiques recyclées dans l'automobile. Cela implique le développement de **nouveaux procédés de transformation** et/ou une évolution de la **conception** des pièces fabriquées et des outillages.

L'appel à manifestation d'intérêt concerne également **des problématiques de qualité, de sécurité, de répétabilité ou de traçabilité des matières**. Le respect des réglementations concernant les substances dangereuses (REACH et/ou RoHS) ou celles liées au recyclage (Directive cadre déchets ou plus spécifiques au VHU) sont autant de verrous à lever qui ont été évoqués durant la journée.

En termes de matières et de matériaux, les besoins d'innovation concernent principalement **les thermoplastiques** dont le Polypropylène, mais également toutes les autres résines utilisées (Polyéthylène, Polyamide, Polystyrène, ABS...) pour lesquelles il y a aussi des besoins importants. Cependant, le développement de nouveaux matériaux pour l'allègement des véhicules nécessite également de travailler sur **la recyclabilité et le recyclage de ces nouveaux matériaux composites** pour ne pas dégrader les taux de recyclage et valorisation matières réglementaires à atteindre en 2015 (85 %).

Enfin, **les textiles, les mousses et les élastomères** sont également importants dans les véhicules et constituent des produits où les matières recyclées peuvent être intégrées.

Le projet devra être déposé par le coordinateur.

Rue de Bourgogne  
Base 11/19  
62750 Loos-en-Gohelle  
Tél.: +33 (0)3 21 20 91 62  
Siret : 528 827 264 000 11  
Code APE : 9499Z  
info@team2.fr



www.team2.fr



## Modalités de l'appel à manifestation d'intérêt

Cet appel vise à identifier **de nouveaux projets de R&D collaboratifs** autour des thèmes cités ci-dessus. Celui-ci concerne principalement **les constructeurs automobiles, les équipementiers et fournisseurs, les collecteurs, les recycleurs et les acteurs de la R&D**. Les entreprises issues d'autres secteurs industriels que celui de l'automobile (emballage, équipements électriques et électroniques, chimie...), les collectivités et les éco-organismes peuvent également être concernés et intéressés pour participer à ces projets et partager des développements technologiques communs.

En fonction de la typologie des projets, de leur degré de maturité, des consortiums constitués et des besoins financiers exprimés, les projets pourront être aidés financièrement par les partenaires du pôle de compétitivité (ANR, ADEME, DGE, BPI France, Région, Europe...) dans le cadre des appels à projets nationaux ou européens mais également dans des négociations de gré à gré avec certains financeurs.

Pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt, il n'est pas nécessaire d'avoir déjà un projet totalement finalisé. Les projets proposés pourront être accompagnés par un chargé d'affaires du pôle de compétitivité TEAM² et des pôles de compétitivité qui ont participé à la journée selon les sujets et les partenaires du projet. Cet accompagnement permettra d'affiner le consortium (recherche de partenaires complémentaires) et le projet dans ses différents aspects (état de l'art, marché, modèle économique, plan de travail, budget et retombées...), ainsi que d'identifier les appels à projets ou les outils de financement les plus adaptés au projet.

## Eligibilité du projet

Seront éligibles :

- Les projets collaboratifs réunissant au moins trois partenaires dont un laboratoire
- Les projets portés par un syndicat ou une organisation professionnelle visant à soutenir le développement de filières.

Des collectivités peuvent être partie prenante de projet.

Il est important de noter que seules les entités françaises sont éligibles aux financements publics français. Cependant, les entités étrangères peuvent faire partie des consortiums en tant que partenaires non financés. Ces consortiums pourront également être orientés vers les programmes européens de type H2020, life+ ou Eurostars...

Rue de Bourgogne  
Base 11/19  
62750 Loos-en-Gohelle  
Tél.: +33 (0)3 21 20 91 62  
Siret : 528 827 264 000 11  
Code APE : 9499Z  
info@team2.fr



[www.team2.fr](http://www.team2.fr)



### Critères de sélection

Les projets seront appréciés sur la base :

- du caractère innovant et appliqué, à court ou moyen terme,
- de la faisabilité technico-économique, du modèle économique et juridique du projet,
- de la qualité et de la cohérence des partenariats éventuellement prévus,
- de l'intérêt technologique et stratégique pour l'entreprise,
- de l'intérêt régional du projet et notamment ses perspectives de valorisation pour toutes les parties prenantes du projet,
- de l'ouverture internationale des projets.

### Comité de pré-sélection

Le comité d'orientation des dossiers sera composé :

- de membres du comité scientifique du pôle de compétitivité TEAM²
- d'un représentant du GPA
- d'un représentant de BPI
- d'un représentant de l'ADEME
- d'un représentant du Conseil Régional Nord-Pas de Calais
- de représentants de l'Etat (DGE, DGPR...)

Chaque membre de ce comité signera un accord de confidentialité.

### Dépôt des pré-dossiers de candidature

Les pré-dossiers de candidature sont à adresser par mail à : [projet@team2.fr](mailto:projet@team2.fr)

Les pré-dossiers doivent contenir les éléments suivants :

- la fiche de synthèse

Le projet devra être déposé par le coordinateur.

L'AMI sera clôturé **le 29 janvier 2016** avec deux dates de clôtures intermédiaires :

- **19 juin 2015**
- **25 septembre 2015**

Rue de Bourgogne  
Base 11/19  
62750 Loos-en-Gohelle  
Tél.: +33 (0)3 21 20 91 62  
Siret : 528 827 264 000 11  
Code APE : 9499Z  
info@team2.fr



[www.team2.fr](http://www.team2.fr)



## Etapes de l'appel à manifestation d'intérêt

1. **Identification d'un projet**
2. **Nomination d'un accompagnateur de projet**
3. **Evaluation préliminaire du projet**  
*Identification :*
  - *des partenaires potentiels*
  - *des financements possibles*
  - *des atouts et potentialités du projet*
  - *de la recevabilité du projet*
4. **Echange avec les partenaires et maturation du dossier**
5. **Labellisation du projet par les pôles de compétitivité**
6. **Présentation aux financeurs**

## Modalité de mise en œuvre des aides

### Confidentialité des projets :

Durant les phases de sélection et de réalisation, les projets seront tenus pour confidentiels c'est-à-dire que, outre le(s) financeur(s) du projet, seuls les membres en charge de l'accompagnement du projet en auront connaissance ainsi que les experts externes choisis par le(s) financeur(s) du projet.

### Propriété des résultats :

Le projet devra préciser les choix envisagés en terme de propriété industrielle des résultats de l'innovation. En cas de partenariats, le projet devra préciser les conditions de propriété et de droits d'exploitation des résultats envisagés par les partenaires.

### Règles de financements :

Le coût des projets sera estimé par les demandeurs, en distinguant les différents postes de dépenses et, le cas échéant, la répartition entre partenaires.

Le taux de l'aide sera défini en fonction de l'intérêt du projet et des règles en vigueur selon les financeurs potentiels.

### Instruction, décision, mise en œuvre, suivi :

Les phases d'instruction, de décision, de mise en œuvre et de suivi des projets seront de la responsabilité des financeurs. Dans le cadre de l'instruction, les financeurs pourront recourir à des expertises externes soumises aux règles de confidentialité.

Rue de Bourgogne  
Base 11/19  
62750 Loos-en-Gohelle  
Tél.: +33 (0)3 21 20 91 62  
Siret : 528 827 264 000 11  
Code APE : 9499Z  
info@team2.fr



www.team2.fr



## Thématiques des projets

**La mobilisation des gisements et la massification** afin d'avoir des matières et des volumes adaptés aux besoins de l'automobile.

**La préparation matière** pour l'obtention de matières recyclées mieux qualifiées (broyage, fragmentation, lavage, dépollution...).

**La régénération, la formulation et le développement de nouveaux matériaux** à base de matières plastiques recyclées (mélange de résines et nouveaux grades).  
Extraction de certains produits.

La **mise en œuvre** des matières recyclées est également un axe-clé pour favoriser l'emploi de matières plastiques recyclées dans l'automobile.

Le développement de **nouveaux procédés de transformation** et/ou une évolution de la **conception** des pièces fabriquées et des outillages.

**Améliorer la qualité, la traçabilité et/ou la sécurité des matières recyclées**

**Améliorer la recyclabilité et le recyclage de matériaux issus de et vers l'automobile**

**Matières et matériaux ciblés :**

Les thermoplastiques, les matériaux composites, les textiles et mousses, les élastomères

**Les projets soumis peuvent traiter plusieurs de ces thématiques**

## FICHE DE SYNTHÈSE DU PROJET

Le porteur du projet doit déposer sous format électronique à [projet@team2.fr](mailto:projet@team2.fr) la fiche de synthèse<sup>1</sup>,

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au +33 321 209 162.

<sup>1</sup> Fiche\_synthèse\_projet\_Team²\_V2